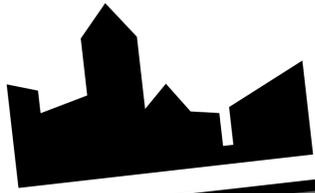


Beauvechain

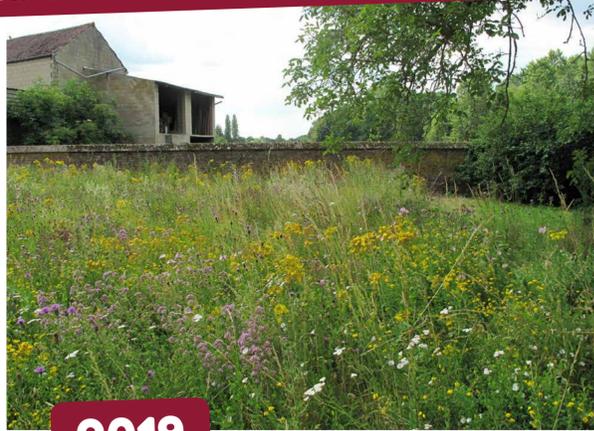


Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

L'arrière-cour de la Commune : le laboratoire test des aménagements



2014



2019

À l'arrière de la Commune, un prés fleuri a été conçu en 2014 sur le béton après avoir ajouté 1 cm de terre. Ce sol très pauvre offrant des conditions favorables, il n'a jamais dû être réensemencé et il est très pérenne ainsi qu'extrêmement facile d'entretien (un fauchage tardif par an). Un bac à eau / boue pour les insectes et oiseaux a aussi été installé. Ainsi qu'un bac à sable à insectes



Bac à sable pour les insectes terricoles (mélange de différents sables pour avoir une granulométrie variable). Le bac n'est pas fermé sur le fond pour permettre à certaines abeilles de descendre profondément dans la terre. Il faut néanmoins penser à mettre un grillage dans le fond pour empêcher les micro-mammifères de venir s'y installer.

Cimetières végétalisés

La Commune enherbe ses cimetières depuis 2011. Après des essais de prairies fleuries, la commune est revenue sur des aménagements de pelouses fleuries. L'herbe étant moins haute, la pelouse fleurie ne donne pas l'impression d'un endroit «non entretenu»



Vergers conservatoires



Parterres durables et mellifères



Avec l'appui d'Ecawal la Commune a réalisé des parterres de plantes vivaces, mellifères et permanents, faciles d'entretien et intéressants pour la biodiversité.

Opportunités

Nous avons su changer de regard sur la ville en essayant d'avoir une lecture «nature» du paysage. C'est à dire voir dans un village avec des habitations aussi une zone rupestre avec des cavités, des refuges herbacés, et une série d'opportunités pour la biodiversité. Observer la nature pour en tirer des bénéfices

Accueil des citoyens

Nous recevons peu de remarques quand l'herbe est fauchée ou que les végétaux sont en fleurs. Par contre, c'est dans les phases intermédiaires que nous recevons des plaintes. Notamment pour certains aménagements à proximité d'une plaine de jeu, les citoyens ont peur du danger que pourraient représenter les abeilles et guêpes solitaires. Il a donc fallu communiquer sur le fait qu'elles sont sans danger pour les enfants.



Pour plus d'informations voir la vidéo sur la chaîne Youtube d'Adalia 2.0



Bernissart



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Les « crêtes à cayaux » de Blaton

Le quartier de la Grande Bruyère à Blaton recèle un patrimoine architectural original : des murs en pierres sèches. Localement, ils sont appelés « crêtes à cayaux » et sont construits avec la pierre locale : le grès de Blaton.

Laisser faire la nature !



Dans la réserve de la Grande Bruyère à Blaton, des tas de bois sont laissés sur place pour accueillir les insectes.

De manière plus générale, la Commune a aussi mis en place la tonte différenciée, le fauchage tardif ou encore l'éco-pâturage dans d'autres zones propices.

Hôtel à insectes



Le parking de la Machine à feu a été réaménagé pour être plus accueillant pour la biodiversité et les pollinisateurs. Ainsi, des dalles alvéolées ont été installées pour désartificialiser le sol, accueillir la faune du sol et renforcer la végétalisation. Des parterres de plantes arbustives vivaces et mellifères ont été plantés et un hôtel à insectes de petite taille a été disposé.



Plaine de jeux et parcours aventure-jeux en bois de la Place Ville- Pommeroeul



La Commune a réalisé des plantations de haies de petits fruitiers et d'arbustes mellifères pour délimiter la plaine de jeux et le parcours aventure. Ceci a le double avantage d'être favorable aux pollinisateurs et de contribuer à sécuriser la zone. La tonte différenciée ainsi que la tolérance à la végétation spontanée sont de mise dans, et autour de ces espaces.

Opportunités

La Commune a saisi certaines opportunités de subsides pour réaliser ses aménagements. C'est par exemple grâce à la « Semaine de l'Arbre » et à « Un arbre pour la Wapi » que les travaux de plantation de haies et de fruitiers ainsi que l'aménagement du parking ont pu se faire.

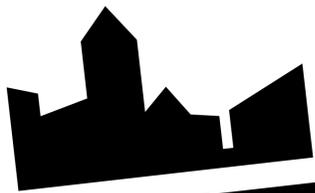
Freins

En tant que service communal, nous avons parfois peur que les citoyens perçoivent la mise en place de la tonte différenciée et du fauchage tardif comme un abandon de gestion. Pour éviter cela, il faut encore que nous mettions en place des panneaux d'explication sur les nouvelles mesures.

Accueil des citoyens

Lors des travaux d'aménagements, notamment lorsqu'il a fallu déplacer les installations de la plaine de jeux, les citoyens ont posé des questions. Mais ils s'habituent très vite aux aménagements et finalement nous n'avons pas eu de retour négatifs.

Braine-le-Comte



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Plan Vert à Henripont

Depuis de nombreuses années, des projets en faveur des abeilles et autres insectes pollinisateurs sont menés sur le territoire brainois et la Ville a eu le bonheur de recevoir le label « 3 abeilles ». Ce projet qui fait partie d'une fiche-projet PCDN « Jardin des pollinisateurs » est mené en collaboration avec le partenaire « Les Vies Dansent », association locale de citoyens agissant pour la biodiversité. Des prés fleuris ont été mis en place ainsi qu'une gestion différenciée. Des sentiers sont créés via la tonte de ceux-ci. Et plusieurs types de gîtes à insectes ont été placés sur le site.



Verger du parc du Ronchy

Ce site jouxte une école communale et permet la réalisation d'animations sur le thème de la nature. Le site comprend une mare pédagogique, des arbres fruitiers, un pré fleuri et quelques gîtes à insectes réalisés par les enfants. Celui-ci permet ainsi la réalisation d'animations de sensibilisation sur des thèmes variés liés à la nature.



Verger de la Drève des Chasseurs



Dans le cadre de l'opération « Un enfant, un arbre » organisée chaque année par la Ville, le verger de la Drève des Chasseurs a été planté. Il compte aujourd'hui plusieurs arbres fruitiers de tailles et variétés

différentes. Une haie mellifère a ensuite été plantée, un roncier a été gardé afin d'améliorer le côté mellifère du site. Aujourd'hui, le terrain est mis à disposition d'un apiculteur local. Les citoyens peuvent venir visiter le rucher ou participer aux cueillettes de fruits.

Opportunités

Les sites présentés sont accessibles aux citoyens et sont utilisés pour réaliser des animations de sensibilisation. Par ailleurs, les semis du pré-fleuris d'Henripont ont été réalisés dans le cadre d'une action citoyenne.

Freins

Le site du Verger de Ronchy a été victime d'actes de vandalisme.

Sablère du Clos du Vertbois



Cette ancienne sablière colonisée par des végétations de landes à bruyère et de pelouses sur sable constitue un milieu de grand intérêt biologique. Menacé de fermeture, le site est actuellement restauré dans le cadre du projet LIFE BNIP. Ce milieu sableux est favorable à de nombreux insectes tels que les abeilles sauvages, les cicindèles, les fourmilions, la coccinelle des bruyères ou le minotaure.



Plus d'info sur les travaux du projet LIFE BNIP



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

La spirale à aromatiques



Spirale à aromatiques
Le gîte et le couvert pour les pollinisateurs

Cette idée nous vient d'Angleterre, où le climat froid et humide ne permet pas aisément la culture d'aromatiques. La chaleur s'accumule dans les pierres et évite ainsi la stagnation d'humidité et les variations trop fortes de température. Le bas de la spirale est humide, composé d'une terre riche. On peut y trouver la menthe, la mélisse ou la ciboulette. La partie centrale est moins riche et moins humide. Certaines zones seront à mi-ombre. L'aneth, le persil, la coriandre et la bourrache apprécieront cette zone.

La partie supérieure est la zone sèche et la plus ensoleillée. Le sol est léger et maigre. La structure interne assure un bon drainage. Ce sont la lavande, le thym, la sauge et le romarin qui s'y plaisent.

Les interstices permettent à toutes sortes de petits animaux, tels que les lézards, les araignées, les coccinelles ou les abeilles de s'y abriter.

Les pollinisateurs pourront butiner les fleurs des aromatiques.

La spirale a été construite en 2020 en interne avec des matériaux disponibles au Service technique. Les voisins et passants, curieux, se sont intéressés à la spirale lors de sa construction. Celle-ci a été bien reçue et n'a pas été dégradée. De petites niches ont été créées entre les briques pour les différents insectes. Un panneau d'informations a été installé à proximité. Après 2 ans, la spirale tient toujours debout, et la construction d'une deuxième spirale est prévue cet été.

80 arbres fruitiers haute-tige ont été plantés en 2019 pour voir fleurir ce verger de maraude. Des variétés d'entre-deux-guerres (pommes, poires, cerises, prunes), typiques de la région, ont été produites par le CRAW de Gembloux, ce qui en fait un verger conservatoire. La parcelle est gérée en éco-pâturage et en fauchage tardif. Il est prévu de faire un recensement de la flore et de la faune pour pouvoir observer les avantages du fauchage tardif et l'évolution de la flore suite à l'appauvrissement du sol. Une double haie vive et mellifère a été plantée sur le pourtour de la parcelle.

Verger d'entre-deux-guerres



Cimetière nature

Des vivaces mellifères sont plantées dans les cimetières pour favoriser les pollinisateurs, ainsi que des hôtels à insectes et des nichoirs (moineaux, Chevêche, hérissons, chauve-souris). Certaines zones sont gérées en fauchage tardif. Des semences de pelouse sur gravier ont été semées dans les allées des cimetières.

Accueil des citoyens

La transition vers des cimetières végétalisés s'est faite difficilement auprès des citoyens, certains parlaient même des plantes vivaces comme des « déchets » mais les remarques se font moins nombreuses avec le temps. Des affiches ont été installées afin d'expliquer la démarche. Les haies mellifères (dans les cimetières mais plus globalement sur l'entité) ne sont plus taillées pendant la période de floraison et de nidification. Des affiches ont également été installées pour expliquer en quoi c'est important, car les agents de terrain recevaient beaucoup de remarques en disant que « ça ne fait pas propre ».

Votre commune agit pour plus de biodiversité ...
Certains arbres et certaines haies, intéressants d'un point de vue biodiversité, ne seront plus taillé(s) entre le 1 avril et le 15 août.

Pourquoi ?

Pour permettre la nidification des oiseaux
Pendant le printemps et l'été, les oiseaux construisent leur nid. Plusieurs espèces utilisent les arbres et les arbustes pour s'y installer : rouge-gorge, pinson, accenteur mouchet, merle noir, etc. Pour ne pas déranger les oiseaux, l'idéal est donc d'attendre le dernier envol des oisillons, fin juillet, pour intervenir à la hache.

Pour ne pas casser de stress à la plante
A cette période de l'année, les arbustes, arbres et haies sont en réserve de sève. Cette réserve de sève arrive après l'hiver et marque la fin de l'état de dormance. En automne, l'arbre accumule ses réserves dans son tronc et dans ses racines. Au printemps, ces réserves migrent vers les feuilles et les bourgeons pour leur épauvrissement. Il est donc important de ne pas tailler à ce moment-là, au risque de stresser la plante.

Pour favoriser les pollinisateurs
Les abeilles et le thio, par exemple, sont très intéressés pour les pollinisateurs lorsqu'ils butinent les fleurs. Quand on pense aux pollinisateurs, on pense directement à l'abeille domestique, celle qui produit du miel. Mais de nombreux autres insectes ont un rôle important dans la pollinisation : abeilles sauvages, bourdons, syrphes, papillons et cressons coléoptères. La demande en nectar étant très élevée, il est important de maintenir ces garde-manger que sont les haies mellifères en fleur.

Pour laisser les fleurs devenir des fruits
Les fleurs sont très importantes pour les pollinisateurs, mais les fruits le sont tout autant pour les oiseaux frugivores. Les baies constituent une réserve non négligeable pour l'hiver. La haie lui apporte donc le gîte et le couvert !

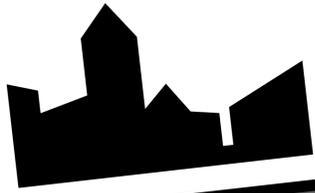
Et vous, dans votre jardin ?



Pour plus d'informations voir la vidéo sur la chaîne Youtube d'Adalia 2.0



Erezée



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Depuis quelques années la commune d'Erezée veille petit à petit à un verdissement plus respectueux des espèces indigènes et ce sur l'ensemble de son territoire.

Cette transition s'effectue progressivement, par plusieurs biais.

- L'enherbement des cimetières
- Le fleurissement des cimetières par des plantes mellifères.
- La participation au concours Wallonie en fleurs (2^{ème} fleurs remportée cette année)
- La création de vergers
- La création d'une zone pour une ruche didactique
- Le remplacement des plantes des parterres par des espèces mellifères et vivaces
- Pose de nichoirs à insectes

Les différents aménagements ont été pensés en vue de garantir une facilité d'entretien tout en apportant un plus pour la nature par la plantation de vivaces mellifères comme des sedums, des thym, des lavandes, des sophora, des sauges, des fruitiers à petits fruits (groseille, framboises entre autres) et des fruitiers à grands fruits (pommés, poires et prunes entre autres).

Chapelle entre Blier et Amonines



Parterre de plantes horticoles vivaces mellifères (Sophora japonica, Agapanthe, Calamintha nepeta)

Église de Soy



Parterre de plantes horticoles mellifères (Thymus praecox et Lavandula angustifolia) derrière l'église



Arbres fruitiers et petits fruitiers et pelouse fleurie



Cimetière de Soy

Cimetière enherbé de Soy avec installation d'un petit abri à insectes



Parterre de plantes horticoles mellifères et pelouse fleurie

Freins

De nombreuses embûches se sont dressées devant nous tels que difficultés à obtenir les plantes à cause du covid ou encore les conditions météo difficiles. Des inondations ont notamment détruit des aménagements ou arraché des plantations.

Opportunités

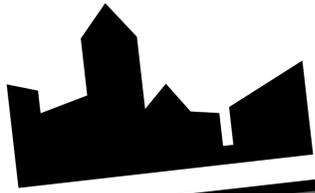
Dans un souci d'écologie les plantes existantes ont autant que possible été réutilisées dans les aménagements.

Accueil des citoyens

Les réalisations étant récentes, elles doivent encore se développer, mais les premiers retours des citoyens sont positifs.



Fauvillers



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Le mur de lierre de l'administration communale

Anciennement un presbytère, l'administration communale de Fauvillers est ceinte par un mur de pierres de schiste sur une longueur de 70 mètres. Ce mur est entièrement couvert par du lierre grimpant (*hedera helix*)

Gestion

Très vigoureux, ce lierre était taillé consciencieusement en fin d'été pour former un mur végétal bien carré. Il a suffi d'une discussion entre deux collègues pour que la taille du lierre soit différée au printemps avant la reprise de la végétation



Intérêt pour les pollinisateurs

Résultat : fin septembre, ce mur vibre de milliers de battements d'ailes d'une multitude d'insectes : abeilles mais aussi des diptères, principalement des syrphidés, des papillons, ...

L'intérêt du lierre ne relève pas de la durée de la floraison du lierre grimpant mais bien son époque : de fin septembre à octobre (et selon les régions à novembre). Elle présente ainsi l'avantage de fournir aux insectes une source d'alimentation à une période de l'année où une grande partie des floraisons sont arrivées à terme.



Opportunités

L'exemple présenté veut démontrer la simplicité dans la mise en œuvre de cette action qui ne nécessitait qu'une réflexion suivie d'un changement d'habitude.

L'implantation de ce mur permet également une exploitation didactique optimale de l'action puisque tout citoyen se rendant à l'administration communale frôle pratiquement cet espace de vie.

Il nous reste juste à apposer une plaquette informative pour que ce soit parfait !



Fosses-la-Ville



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Mur de lierre : Une touche de biodiversité à l'école de Vitrival

Mise en place du projet

Sous un beau soleil printanier, les élèves de maternelles de l'école de Vitrival (Fosses-la-Ville) se sont retrouvés les manches pour repiquer du lierre grimpant au pied d'une clôture de 50 mètres. Celle-ci protège et empêche les ballons perdus de venir briser les vitres d'une classe. Les plants n'ont coûté qu'un peu d'huile de coude : les boutures ont été préparées puis mises en pots par les jardiniers de l'asbl IDEF-Bambois, à partir de lierre provenant des jardins du lac de Bambois.



Objectif

Ce projet de plantation de lierre grimpant vise un double objectif :

- créer un mur végétal attirant les insectes butineurs, les oiseaux, voire même les petits mammifères comme le hérisson ;
- apporter de l'ombre à la classe située derrière le grillage, ce qui dispensera ses occupants d'occulter les fenêtres au premier rayon de soleil.



Gestion

Au fur et à mesure du développement des pieds de lierre, les élèves-jardiniers guideront les tiges afin de les aider à s'enrouler et à s'agripper au grillage. Outre l'aspect pédagogique de l'activité et la satisfaction de voir pousser les plantations au quotidien, il s'agit de responsabiliser les petits en les impliquant au maximum dans ce projet de verdurisation de leur cour d'école. Les nouveaux plants seront ainsi mieux protégés de l'arrachage par les bambins et seront arrosés par le personnel de nettoyage de l'école, impliqué lui aussi à la plantation.



Opportunités

Cette clôture végétalisée complète la haie vive plantée en 2020, en faveur d'une cour de récréation plus verte et accueillante pour une multitude d'animaux. C'est le fruit d'une bonne collaboration entre le service environnement de la Commune de Fosses-la-Ville, le service sensibilisation de l'asbl IDEF et l'équipe éducative de l'école de Vitrival.





Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Dans les cimetières :



Les cimetières sont des lieux de recueillement que nos équipes ont à cœur de rendre les plus agréables possibles. Les concevoir, aujourd'hui, comme des espaces verts à part entière engendrent un entretien totalement différent et nettement plus conséquent.

Les 8 cimetières de Genappe sont donc tous enherbés. Des prairies fleuries y sont installées, toujours accompagnées d'un panneau d'information.

Celles-ci sont souvent délimitées avec du bois et des cordes afin montrer qu'il s'agit d'une zone entretenue, cadrée et gérée. Des gîtes sont également prévus pour l'accueil de la petite faune (nichoirs, abri à hérisson, abris à insectes...). Des présentoirs avec des flyers à destination des citoyens ont été installés. Il s'agit, non seulement, de diffuser des conseils utiles à l'entretien écologique des tombes mais aussi d'expliquer à tout un chacun ce qu'est un cimetière nature.

Tous ces aménagements, en plus d'être bénéfiques à la biodiversité, favorisent le recueillement et la quiétude.

Dans les espaces verts :

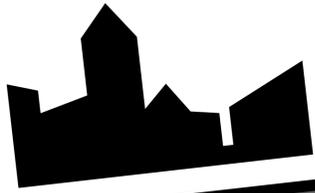
La Ville met en place la gestion différenciée dans ses espaces verts. Ainsi elle choisit certains endroits où la biodiversité sera favorisée en ne fauchant qu'une ou deux fois par an, en plantant des espèces adaptées aux conditions locales, plutôt que des espèces horticoles qui nécessitent plus d'eau et de soins.

L'accent est aussi mis sur l'aménagement de nouveaux parterres de plantes vivaces et mellifères avec une floraison sur toute l'année afin de permettre aux pollinisateurs de butiner plus longtemps.

L'aménagement des parterres situés en face de l'hôtel de Ville ont, en partie, été financés par le prix reçu par la Ville lors de sa première participation au concours de la Région Wallonne « Wallonie en Fleurs » 2019.



Lasne



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Place d'Ohain



Initiative citoyenne afin de protéger cet espace occupé par des abeilles terricoles. La Commune a mis en place une protection pendant 2 mois et un panneau explicatif.



Petits espaces

- La Commune profite de tous les espaces même les plus petits (rond-points, îlots, etc) pour planter des plantes mellifères et le plus possible, indigènes.
- Mise en place du fauchage tardif en bord de route.

Cimetières de Lasne et d'Ohain



De nombreuses mesures ont été mises en place dans nos cimetières «nature», notamment :

- Entretien spécifique dans les zones de terre sablonneuse propices aux abeilles solitaires pour maintenir le sol «presque à nu».
- Plantations de plantes mellifères, au maximum indigènes.
- Installation d'un columbarium en pierres sèches.
- Buches percées.
- Rucher didactique et animations scolaires.
- Abri à bourdons.
- Cimetières végétalisés.
- Banc en pierres sèches et intégration de tiges creuses.

Freins

Il est parfois toujours nécessaire de tondre ou de tailler à certains endroits pour des raisons de sécurité.

Opportunités

Nos ouvriers sont maintenant conscientisés. Ils prennent d'eux-mêmes les initiatives de nouveaux aménagements en faveur des pollinisateurs.

Accueil des citoyens

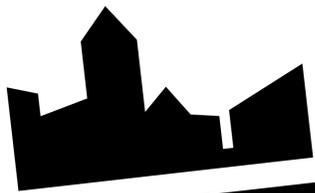
Maintenant, les citoyens sont habitués à voir un fleurissement conforme à la saison et un mode de gestion favorable à la biodiversité. Il n'y a donc pas eu de réactions négatives. Nous souhaitons toutefois encore renforcer notre communication afin d'expliquer les initiatives prises.



Pour plus d'informations voir la vidéo sur la chaîne Youtube d'Adalia 2.0



Libramont



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Aménagement d'une spirale à insectes

La spirale à insecte a été installée sur un terrain communal entre Sberchamps et Lamouline mis à disposition d'une ASBL d'apiculteurs. Sur ce terrain se trouve un rucher de transition à disposition des apiculteurs.

Un pré fleuri et un tas de rondins de bois, des arbres fruitiers et une haie d'essence mellifères ont également été installés. Ces aménagements ont été réalisés de la cadre de l'action « Commune Maya ».

Leur but était de proposer le gîte ET le couvert aux abeilles et insectes butineurs.



Haie mellifère de Flohimont



Deux haies d'arbustes mellifères ont été plantées sur deux languettes de terrains communales situés au milieu des champs.

L'objectif était de favoriser la biodiversité, les abeilles et les insectes butineurs.

Ces deux haies ont été plantées grâce aux subsides MAYA.

Un de ces deux morceaux de terrains a été mis à disposition d'une apicultrice de la Commune qui cherchait un endroit afin d'y installer sa ruche.

L'aménagement a du être replanté à plusieurs reprises car malgré l'information réalisée auprès des agriculteurs cultivant les terrains en bordure des plantations et la création d'ouverture pour permettre le passage des engins, ces haies ont été écrasées à plusieurs reprises par les agriculteurs.

Cimetière de Freux



Garniture entre les tombes et tonte différenciée

Le cimetière de Freux a été aménagé en 2018 afin d'être présenté à la labellisation « cimetière Nature ». Il a été totalement enherbé et divers aménagements ont été réalisés afin de favoriser la biodiversité, notamment, les abeilles et les insectes butineurs. Parmi ces aménagements, les espaces entre les tombes ont été comblés avec des plantes mellifères afin de faciliter leur entretien, nous avons installé un hôtel à insecte et nous avons créé une zone de fauche tardive dans la partie non utilisée du cimetière. Les aménagements de ce cimetière ont été bien accueillis par la population et les retours ont été très positifs. La végétalisation donne un caractère accueillant au cimetière et facilite son entretien. Ceci s'inscrit dans une réflexion globale et l'ensemble des cimetières de la Commune sont en cours de végétalisation.

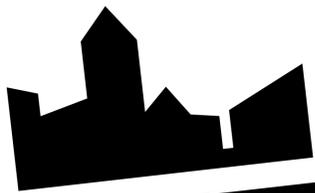
Mur en pierres sèches de Saint-Pierre



Le mur en pierre sèche a été installé lors de l'aménagement du jardin de la salle de Saint-Pierre.

Il a d'abord réalisé pour une question d'esthétique. Situé à proximité de plantation mellifère réalisées au même moment, l'aménagement permet d'offrir le gîte et le couvert à divers insectes.

Namur



Les aménagements réalisés en faveur des pollinisateurs

Refuges naturels

Tas de bois, herbes hautes, tas de pierres sont autant de refuges naturels pour les insectes qui nécessitent des aménagements très simples que la Ville de Namur a mis en place.



Abris spécifiques

Les hôtels à insectes de grande taille concentrent un grand nombre d'individus ce qui peut faciliter propagation des parasites et attirer les prédateurs. La Ville de Namur a donc installé de petits abris à insectes, plus spécifiques. Et pour aller plus loin dans l'accueil de la biodiversité, un nichoir à chouette a aussi été installé.



abri à chrysopes



nichoirs à abeilles
caulicoles



nichoirs à bourdons



nichoir à chouette chevêche

La gestion écologique des espaces verts au service des pollinisateurs



Tonte différenciée dans un parc en près de fauche.



Haie diversifiée, dont la floraison étalée permet d'assurer aux pollinisateurs un accès à des ressources alimentaires prolongé.

Freins

L'esthétique : Pour sensibiliser un large public il est souvent nécessaire de faire « de l'esthétique ». Un bel abri à insectes en bois va séduire davantage alors que 80-90% des abeilles sont terricoles et qu'un tas de terre serait plus efficace.

Les idées fausses : Les abeilles solitaires peuvent être observées sans risque. Contrairement aux abeilles domestiques, elles ne piquent pas car elles n'ont pas de réserve de miel à protéger.

Le vandalisme : Vols ou dégradations de nichoirs à oiseaux ou abris à hérissons.

Opportunités

La Ville met à disposition un budget pour concrétiser ces projets. Cependant les ressources humaines assignées à cela sont très limitées (un seul agent) et les travaux d'entretien des espaces verts priment sur la conservation de la nature.

Accueil des citoyens

Le citoyen est toujours intrigué et souvent intéressé par les aménagements. Faire une place à la nature n'est pas encore un réflexe, mais on voit apparaître dans les jardins des zones un peu plus sauvages. Le travail de sensibilisation reste toutefois important.